

**Interpellation de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative à l'avenir des tickets de stationnement à Anderlecht.**

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst :

Plusieurs communes envisagent de ne plus déposer de redevances sous la forme de ticket sur les pare-brises. L'idée étant de passer aux « scan-cars » et aux enregistrements de données.

En effet, « Parking.brussels » (l'agence bruxelloise de stationnement) souhaite le plus rapidement possible se débarrasser des tickets. Ceci implique deux choses : des horodateurs avec enregistrement du numéro de plaque et des véhicules de scan. Il semble cependant que le système n'est pas encore complètement au point. Sur les huit commune – dont la nôtre – géré par « Parking.brussels », Ixelles est la première où le test de contrôle avec « scan-cars » ont été effectués. Les difficultés techniques ont retardé les tests de contrôle dématérialisés à Jette et Ganshoren.

Depuis 2018, Bruxelles-Ville est équipée de deux « scan-cars ». A Saint-Gilles l'idée est évoquée.

Ce contrôle dématérialisé évite aux agents d'être pris à partie et résoudrait le problème des tickets rendus illisibles par les intempéries.

Sur base de ces éléments, pouvez-vous me dire quelle est la position du Collège à ce sujet ? La commune envisage-t-elle de procéder à des tests de cette nouvelle technologie ? Quel est l'état des discussions avec « Parking.brussels » à ce sujet ?

Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van de volgende antwoord :

Ce nouveau système de voiture « scan-car » sera introduit aussi à Anderlecht. Nous pouvons suivre l'expérience de Bruxelles-Ville sur place. Le numéro de voiture doit être enregistré dans l'ordinateur ou être envoyé par SMS, le paiement s'effectue exclusivement par voie électronique. Cela va augmenter le confort des conducteurs et réduire les risques d'argent liquide en circulation. Plus de vol, plus de vandalisme, plus d'agent en danger. Il est prévu d'introduire les nouveaux horodateurs et la « scan-car » à Anderlecht en janvier 2020.